

AFRIQUE

Mauritanie • Nouakchott



Contexte

Nouakchott est la capitale de Mauritanie. Elle est située sur la côte atlantique et dans la zone subsaharienne couvrant 204 km² pour 958 399 habitants (27,1 % de la population nationale). Le climat y est chaud et sec toute l'année avec des pluies faibles et très irrégulières durant l'été et des vents secs responsables d'ensablements. Le littoral de la ville est longé par un cordon dunaire. Les principales activités économiques résident dans l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Parties prenantes

Le projet AREDDUN (Appui à la Résilience Environnementale et Développement Durable de la Ville de Nouakchott), financé par l'Union Européenne, a été mis en œuvre par la Région de Nouakchott(RN). Il repose sur plusieurs études d'experts dans l'objectif d'élaborer un Plan d'action Accès à l'Energie Durable / Climat. La démarche participative utilisée souhaite inspirer la préparation du programme pays de la Mauritanie pour le Fond Vert pour le Climat (GCF) et du Plan National d'Adaptation (PNA) de la Mauritanie au titre de l'Accord de Paris. La vision stratégique pour l'adaptation au changement climatique de la ville de Nouakchott s'intègre également dans le cadre de la Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) à l'horizon 2030 qui mise sur d'importantes transformations de l'économie mauritanienne.

Méthodologie

Plusieurs études d'expertises (diagnostic de vulnérabilité, audit énergétique d'établissements publics, bilan carbone) sont menées depuis 2018 par des bureaux d'études à l'échelle des 9 communes de la Région de Nouakchott. Afin d'alimenter le diagnostic de vulnérabilité, une démarche de concertation, conçue et animée par un bureau d'études, a également été mise en œuvre par la RN. Trois groupes d'acteurs ont été ciblés : les services de l'État, les élus et la société civile. Le déroulé incluait un premier atelier de concertation, afin de dégager une vision commune sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques à Nouakchott. Dans un second temps, les groupes se retrouvent pour analyser les résultats et contribuer à l'élaboration du plan d'action.



VULNÉRABILITÉS

PRESSIONS ANTHROPIQUES : exode rural et boom démographique d'ampleur (+755.481 personnes entre 2000 et 2013), développement urbain non maîtrisé, fragilisation anthropique (exploitation illégale de sable, passage de 4x4, surpâturage) et climatique (baisse des précipitations, disparition de la végétation) du cordon dunaire ;

SECTEURS VULNÉRABLES : eau et assainissement, agriculture, élevage et pêche, le littoral, l'aménagement du territoire et l'urbanisme et les réseaux et services publics (transport, énergie, déchets) ;

INTRUSIONS MARINES, ÉROSION CÔTIÈRE ET INONDATIONS : accélération de l'érosion dunaire par l'augmentation des tempêtes extrêmes et des incursions marines, renforcement du recul du trait de côte par l'augmentation du niveau des océans, possibilité d'inondations importantes (1/3 du périmètre urbain serait situé en zone inondable), formation de mares permanentes (nappes phréatiques sub-affleurantes) ;

ENSABLEMENT : augmentation de l'exposition aux ensablements (mobilisations par le vent des cordons dunaire), exacerbation des ensablements déjà aggravés par les vents secs, augmentation probable des sècheresses, canicules et baisse de la pluviométrie ;

ÎLOT DE CHALEUR URBAIN : exacerbation des îlots de chaleur.

ACTIONS D'ADAPTATION

QUATRE ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ONT ÉTÉ DÉFINIES :

- Amélioration de la résilience de la ville contre les intrusions maritimes et les inondations ;
- Conservation et gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- Promotion d'une économie diversifiée et établissement d'amortisseurs socio-économiques ;
- Gouvernance et renforcement des capacités.

MESURES

Deux types de mesures ont été établis : des mesures structurantes de portées stratégiques et dont la mise en œuvre nécessite l'implication de l'État Mauritanien et des mesures qui relèvent des compétences de la Région et qui peuvent être exécutées sur le court et le moyen terme. Les activités prioritaires concernent plus exactement :

- L'élaboration de la Directive d'aménagement du Littoral (Région) ;
- La sécurisation et la restauration du cordon dunaire (Région) ;
- L'aménagement et la valorisation touristique de la façade côtière (Région) ;

- L'appui à la relocalisation des populations de Nouakchott en situation de risques (Région) ;

- Le programme d'envergure pour le secteur eau/assainissement/ agriculture urbaine avec :

- Projet pilote de « quartier-éponge » contre les inondations (Région, communes et Ministère de l'hydraulique) ;

- Projet de végétalisation : Nourrir et Verdir Nouakchott (Région, communes, associations locales) ;

- Assainissement local à l'ensemble de la ville (Région et communes).

- Le plan de gestion intégrée des déchets solides (PGIDS) (Région) ;

- L'actualisation des documents de planification de l'adaptation aux changements climatiques (Région).

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHE

- Participation des parties prenantes aux ateliers de la démarche de concertation et résultats complémentaires ;

- Prise de conscience des groupes d'acteurs des vulnérabilités de la ville ;

- Démarche globale intersectorielle et complémentaire avec celles des paliers de gouvernance (État, Région).

LIMITES DE LA DÉMARCHE

- Dépendance de moyens extérieurs (financiers, matériels) pour la mise en œuvre des actions ;

- Enjeux socioéconomiques et démographiques importants pas assez intégrés à la démarche ;

- Différences fortes dans les résultats de la démarche participative entre les administrateurs et les administrés.

SOURCES

- Acterra (2019). La région de Nouakchott face au changement climatique – étude de la vulnérabilité et Plan d'adaptation – projet AREDDUN

- En Haut ! (2018). La concertation autour du Plan Accès à l'Énergie Climat – Nouakchott

- Photo : Projet Areddun "Rapport et analyse des résultats des ateliers des 24 & 25 avril et des 19 & 20 septembre 2018."